# Conseil communal du 31 janvier 2017 Principales décisions

## **Urbanisme**

Adoption définitive du Schéma de Structure communal de Genappe et de la déclaration environnementale.

## **Enseignement**

Motion du Conseil communal en vue d'une décision de la Ministre de l'Enseignement pour l'implantation d'une école secondaire sur le territoire de Genappe.

Lancement de la procédure d'appel pour un(e) candidat(e)s dans une fonction non-vacante de Directeur/trice dans une école fondamentale ordinaire.

Approbation des termes de la convention établie entre la Ville et le CAPE asbl relative à la coordination des plaines de vacances organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été 2017.

#### **Environnement**

Approbation de la version finale du Plan communal de Mobilité

Approbation du projet de règlement complémentaire de circulation visant à limiter le tonnage du charroi à 5T dans les voiries du Domaine de la Motte à Bousval excepté fournisseurs et livraisons.

Approbation du règlement complémentaire de circulation visant à créer une zone de stationnement à la rue de Nivelles à Houtain-le-Val entre le n°21 et 25.

Approbation du rrèglement complémentaire de circulation visant à réglementer le stationnement dans le tronçon de la rue de Bruxelles compris entre la N5 et la rue de Glabais à Genappe.

Approbation du règlement complémentaire de circulation pour la création d'emplacements de stationnement pour personne handicapée à la Plaine Communale à Genappe et à rue du Centre à Loupoigne.

Approbation de l'avenant n°3 à la Convention de collaboration entre la Ressourcerie de la Dyle et la Ville de Genappe concernant la collecte des encombrants et des objets qualifiés de réutilisables lequel a pour objet une augmentation des tarifs facturés à la Ville lesquels passent de 16,50€/m³ à 23.64€/m³.

### **Seniors**

Approbation sur les participations aux frais demandées pour l'organisation de diverses activités seniors pour l'année 2017.

Approbation sur les droits d'entrées de 10€ par personne pour l'enregistrement de 2 émissions des "enfants de choeur" le 18 avril 2017.

## **Finances**

Prise d'acte de l'Arrêté du Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie du 7 décembre 2016 réformant les troisièmes modifications budgétaires, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2016

Emet un avis favorable quant au compte de clerc à maître et sur la remise des documents officiels de l'ancien trésorier de la fabrique d'église de Ways.

## Travaux

Approbation du cahier des charges et le montant estimé du marché « Enduisage de voiries en hydrocarboné - Programme 2017".

Coût estimé: 54.954,50 EUR TVAC

Approbation du cahier des charges et le montant estimé du marché "travaux d'entretien et de réparations localisées des voiries en hydrocarboné3 qui s'imposent afin de limiter les dégâts de l'hiver (élargissement des fissures par le gel, éclatement de l'asphalte,...).

Coût estimé: 99.907,52 EUR TVAC

Approbation du cahier des charges et du montant estimé du marché « Interventions localisées en voirie » qui seront confiés au secteur privé.

Coût estimé: 100.000 EUR TVAC

## **Urbanisme**

Modification de la voirie communale dénommée chemin du champ Mahau et reprise sous la numérotation de chemin n° 29 à l'Atlas des chemins de l'ancienne commune de Bousval de manière à élargir la voirie existante.

Accord sur la modification d'une voirie communale dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'un immeuble de 14 appartements et 3 magasins à la Rue des Lilas à Genappe.

#### Cohésion sociale

Fixation de la participation aux frais à 35€ par participant et par session dans le cadre de l'activité « Je Cours Pour Ma Forme ».

#### Secrétariat communal

Suite à la démission de Madame Marianne Janssens de ses fonctions en tant Conseillère communale et Echevine en date du 29 novembre 2016, il y a lieu de pourvoir à son remplacement.

Désignation de Mme Angèle Lefèvre, Conseillère communale, comme déléguée pour représenter la délégation communale dans le cadre de la concertation entre la Ville et le Centre Public d'Action sociale ;

Désignation de M. Vincent Girboux, Conseiller communal, désigné comme délégué de la majorité pour représenter la Ville de Genappe à l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW);

Désignation de M. Renaud Van Peteghem comme délégué de la majorité pour représenter la Ville de Genappe à l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW)

Désignation de Mme Sarah Hermans, Conseillère communale, comme déléguée suppléante à l'ASBL Contrat de rivière Dyle-Gette.

Désignation de M. Vincent Girboux Conseiller communal, comme représentant à la Ressourcerie de la Dyle scrl.

Désignation de Mme Sarah Hermans, Conseillère communale comme déléguée suppléante au Conseil de la Maison de l'Urbanisme ;

Désignation de Mme Aline De Groode, Conseillère communale, comme représentante à l'asbl « Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon » (AIS) et au CRIBW ;

Désignation de M. Michaël Rouffiange, Conseiller communal, comme délégué de la majorité pour représenter la Ville de Genappe à l' (ALE) Agence Locale pour l'Emploi de Genappe, asbl.

Désignation de Mme Angèle Lefèvre, Conseillère communale, comme déléguée de la majorité à la Commission communale « Finances, budget, infrastructures ».

Désignation de Mme Carine Messens, Echevine, comme déléguée de la majorité et Présidente pour représenter la Ville de Genappe à la Commission communale « Chemins, sentiers, érosions et cours d'eau ».

Prise d'acte de la démission de M. Rembert Van Damme, Echevin au Conseil de police à dater du 17 janvier 2017 et désignation de M. Jérôme Leclercq, Conseiller communal comme membre effectif au Conseil de Police.

# Points supplémentaires :

Point supplémentaire à la demande du groupe cdH- Projet d'école secondaire à Genappe, organisation d'une consultation populaire.

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Points supplémentaire à la demande du groupe Ecolo – Création d'une école secondaire à Genappe / Soutien de l'école en pédagogie active - Approbation et vote. Le point est retiré de l'ordre du jour.